



UN CONCOURS POUR LA SAINTE CATHERINE

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 7

LES TAKEAWAYS DU 38

P. 4

DE LA GRAINE À L'ÉPLUCHURE

P. 5

LE COÛT DES DÉCHETS

P. 5

CHANGEMENT DE DIRECTIONS

P. 6

ENTR'AIDE, PLATE FORME RELANCÉE

P. 2





LE MOT DU BOURGMESTRE

L'année se termine tout doucement, et quelle année !

Nous n'aurions jamais imaginé vivre ce que nous avons vécu cette année 2020.

Pandémie, virus, statistiques, pic, rebond, courbe aplatie, confinement, déconfinement, commerce essentiel, commerce non-essentiel, click and collect, télétravail, masque, testing, tracing, PCR, FFP2, vaccin, .. Nous avons appris à utiliser un nouveau vocabulaire, nous avons changé nos habitudes, nous avons renoncé à nos contacts sociaux, à nos loisirs, à ce qui fait le confort mais aussi le sel de nos vies.

C'était lourd, décourageant, angoissant. Ces longs mois nous ont impactés financièrement, mais aussi impactés dans notre bien-être et dans nos corps et nombreux sont ceux qui ont dû combattre cette maladie pendant des semaines voire des mois.

Et pourtant, nous passons ensemble à travers ces épreuves, impatients de laisser cette année 2020 dernière nous et de laisser place à une nouvelle année, on l'espère pleine de promesses.

La vigilance reste de mise, les gestes barrières sont toujours à respecter et les consignes qui nous viennent du fédéral et des autres niveaux de pouvoir restent de stricte application si on veut éliminer au plus vite cette épidémie.

Et pourtant, nous avons besoin d'une pause.

Cette pause, on peut la prendre près de chez nous, grâce aux commerces et établissements Horeca qui se réinventent pour continuer à nous offrir leurs services, même en période de fermeture.

Nous vous informons régulièrement des mesures à prendre pour respecter les règles sanitaires. Nous vous informons également sur les services offerts : la liste des restaurants qui proposent un service à emporter a été mise sur le site Internet de la Ville et nous préparons un toutes-boîtes reprenant la liste des commerces locaux dans lesquels vous pouvez continuer à faire vos courses ou vos commandes. Consommer local c'est facile pour toute une série de biens et services ! Consommer local, c'est également possible pour les fêtes de fin d'année ! Pensons-y !

Les fêtes de fin d'année approchent et les illuminations de Noël ont été installées en centre-ville. Depuis cette année, tous les villages affichent également un air de fête puisque des décorations lumineuses de taille importante ont été installées dans les 7 autres villages de l'entité. Les fêtes pourront donc être lumineuses ! Elles seront aussi moins bruyantes et moins perturbantes pour nos animaux de compagnie et de prairie. En effet, les pétards et feux d'artifice sont souvent source de stress et parfois la cause d'accidents avec les animaux. Or, il existe une alternative : les feux d'artifice à bruit contenu, qui font nettement moins de bruit que les feux traditionnels pour un spectacle d'une qualité tout-à-fait équivalente. Dorénavant, seuls les feux d'artifice à bruit contenu seront autorisés à Genappe.

Sans attendre, je vous souhaite une très bonne lecture de ce Journal de Genappe.

Gérard Couronné
Bourgmestre



ENTR'AIDE, PLATEFORME RELANÇÉE !

En ce temps de "reconfinement", nous sommes tous touchés, à titre personnel, social, sanitaire, professionnel et psychologique. C'est une bonne raison pour serrer les liens et donner un petit coup de main à ceux qui en ont besoin, bien au contraire !

Lors de la première vague, la Ville a créé, une plateforme de coordination de l'aide de proximité <https://www.impactdays.co/fr/genappeaide>.

En cette période difficile, nombreuses sont les personnes qui

ont besoin d'un coup de main pour faire leurs courses, aller à la pharmacie ou promener leur chien. Heureusement, il y a autant de gens qui ne demandent qu'à aider, être bénévoles. Nous avons tous besoin du soutien des uns et des autres, d'une manière ou d'une autre et celui des autorités publiques est évidemment, indispensable.

Raison pour laquelle la Ville a réactivé cette plateforme qui permet de se rendre service entre les citoyens.

Rendez-vous sur cette Plateforme

Que vous souhaitiez aider et devenir bénévole ou que vous recherchiez de l'aide, rendez-vous sur cette plateforme et suivez l'onglet adéquat, ou les boutons proposant une aide pour les courses, pour promener le chien, aller à la pharmacie ... La plateforme met les bénévoles et les personnes à aider en contact, géographiquement au plus près l'une de l'autre.

Renseignements :
Assistante sociale de la Ville : Justine Servais : 067/79.42.39, justine.servais@genappe.be.

ENSEMBLE À GENAPPE !

Le conseil communal en live

Ensemble se félicite de la transmission du conseil communal en direct sur la page Facebook de la ville, le 24 octobre dernier. Nous le demandions depuis le début de la législature, il a fallu la 2ème vague du COVID-19 pour obtenir réponse à la motion introduite début 2019 et relancée par les trois partis de la minorité. Une réussite puisqu'en un jour, la mobilisation a été importante : 60 likes, 15 partages,

2.500 vues en différé (chiffre encore en croissance), entre 100 et 135 connexions en continu dix minutes après l'ouverture de la séance.

Nous formons le vœu que cette expérience se reproduise au-delà de la pandémie !

Très probablement le prochain direct : mardi 15 décembre à 19h (vérifier sur le site de la Ville de Genappe).

ENSEMBLE : genappe2018@gmail.com ou 0472/07.07.17

GOUPE PS PLUS GENAPPE

Relance économique suite à la pandémie ? Et si on s'y mettait tous et toutes avec les fêtes de fin d'années.

On parle beaucoup de soutenir les commerçants et les artisans locaux. Mais on ne dit pas pourquoi... Par solidarité? Par sympathie? Pour l'environnement? Oui, mais pas seulement... L'argent dépensé chez un commerçant sert à la Belgique. Cela contribue à la relance économique du pays, mais aussi à poursuivre le financement de nos collectivités : hôpitaux, crèches, écoles, pensions...

Nous, qui avons la chance de permettre à nos enfants d'avoir un enseignement, de nous faire

soigner, parfois en urgence et de bénéficier d'une sécurité sociale quand cela est nécessaire, nous devons nous rendre compte que ce sont les impôts de tous et toutes qui servent à ce pot commun.

Dépenser son argent auprès de multinationales, de géants de la vente en ligne, c'est accepter que notre argent ne contribue pas à tout cela. Alors, même s'il est un peu plus "difficile" de faire un achat local, ensemble, prenons ce temps.

Vêtements, sucreries, repas, jouets, gadgets autant d'achats de nos festivités que vous trouverez à proximité et souvent avec conseils et qualité chez votre commerçant belge.

CEDIMMO
REAL ESTATE
Votre partenaire immobilier
067.70.07.79 - www.cedimmo.be
Chaussée de Bruxelles, 2 à Genappe

Gilson André SA
Toutes assurances – Toutes compagnies
Placements
Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A

optiqueradoux
Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs
Rue de Ways, 3
1470 Genappe
www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be
067/77.29.33



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48
067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96
benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19
rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 24/11/2020

Secrétariat communal :

- Le conseil communal a modifié le tableau de préséance des conseillers communaux suite à l'arrivée de 2 nouvelles conseillères communales : Mmes Natacha Cracco et Charlotte Laureys.
- Le conseil communal a désigné 2 représentants de la Ville au Centre culturel de Genappe : M. Rahpaël Deplaen représentera la majorité et M. Benoît Moreau représentera la minorité.
- Le conseil communal a approuvé les points inscrits à l'ordre du jour des assemblées « générales des intercommunales « Bataille de Waterloo 1815 », IMIO, ISBW, IPFBW et INBW.
- Le conseil communal a approuvé les 2èmes modifications budgétaires du CPAS.
- Le conseil communal a approuvé une modification du code de la citoyenneté imposant que les feux d'artifice tirés sur le territoire de Genappe soient nécessairement à bruit contenu, dans un objectif de protection du bien-être animal.

Finances :

- Le conseil communal a pris acte du compte 2019 et du budget 2020 de l'ASBL des salles communales.

Travaux :

- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour les réparations des murs des cimetières pour un montant de 49.307 € TVAC.
- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour l'aménagement d'une plaine de jeux à Ways pour un montant de 39.809 € TVAC.
- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour la construction d'une annexe à la salle polyvalente pour y créer un espace de stockage pour du matériel sportif. La dépense est estimée à 99.796 € TVAC.

Urbanisme :

- Le conseil communal a approuvé un projet d'acte cédant une parcelle de 40 m² à l'intercommunale ORES pour y implanter une cabine électrique à haute tension.

Energie :

- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour la rénovation du système de chauffage à l'école de Houtain-la-Val via l'installation d'unités de pompe à chaleur pour un montant de 96.645 € TVAC.
- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de service portant sur la conclusion d'un contrat de performance énergétique sur 4 bâtiments communaux.
- Le conseil a pris acte de la décision du collège d'introduire la candidature de la Ville de Genappe dans l'appel à projet « Pollec 2020 » lancé par la Région Wallonne pour obtenir des subsides sur certains investissements en vue d'économiser l'énergie et permettant l'engagement d'une personne chargée de la mise en œuvre du plan Pollec.

COVID-19 : FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

- Nous vous recevons sur rendez-vous (entre 8h et 16h).
- Les rendez-vous sont limités à deux personnes maximum par rendez-vous.
- Les permanences des Services et du Bourgmestre se font uniquement sur RDV.
- Nous privilégions les contacts par mail ou téléphone.

Renseignements : www.genappe.be



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**



CINÉ KIDS + ATELIER PHILO : « L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE DE MARONA »

À l'heure où nous écrivons ces pages, nous ne savons pas encore si la projection de ce film d'animation se fera en présentiel ou en virtuel mais une chose est certaine : nous avons rendez-vous ensemble le dimanche 13 décembre !

Pour connaître les modalités pratiques de la séance cinéma, n'hésitez pas à jeter un œil sur les réseaux sociaux ou sur notre site Internet.

L'histoire

Victime d'un accident, Marona, une petite chienne, se remémore les différents maîtres qu'elle a connus et aimés tout au long de sa vie. Par son empathie sans faille, sa vie devient une leçon d'amour...

Ce film, d'Anca Damian, est accessible dès 6 ans. Il sera suivi d'un atelier philo (à confirmer également) au cours duquel les enfants pourront s'exprimer sur

ce qu'ils ont vu. Dans le cadre de « 1, 2, 3 Cinémômes ». Pensez à réserver !

Renseignements :

Projection de « L'extraordinaire voyage de Marona » de Anca Damian et atelier. Dimanche 13 décembre de 10h à 12h15

Dès 6 ans, 3€ en présentiel, gratuit en virtuel. Lieu à définir.

Sur réservation (projection + atelier) 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be



UN DOUDOU, UN LIVRE ET AU LIT

En cette période de restriction pour cause de Covid-19, n'hésitez pas à consulter régulièrement la page Facebook de la bibliothèque ou notre site : genappe.be,

pour découvrir nos activités présentiels ou virtuelles. En cette fin d'année, la bibliothèque fermera ses portes aux lecteurs, entre le 21 décembre et le 4 janvier inclus.

GOÛTER ANNUEL DES PENSIONNÉS.

Le Fonds Cornet de Ways Ruart regrette vivement de ne pouvoir, vu la situation sanitaire actuelle, réaliser son goûter de Noël pour les Pensionnés de Ways et de Glabais.

Nous formons pour nos fidèles Pensionnés tous les meilleurs

vœux de bonheur et surtout de santé.

Nous vous demandons rester très prudents pour vous-même et tous les vôtres et nous espérons vivement vous revoir l'année prochaine en pleine forme.



DES LIVRES POUR NOËL

Le Rotary Club de votre région organise l'opération « Des Livres pour Noël 2020 ». Notre objectif : offrir à chaque enfant, placé pour sa protection dans une institution locale, un livre neuf comme cadeau de fin d'année. L'objectif est d'offrir environ 150 livres neufs.

La lecture transmet notamment le savoir et l'évasion à la génération montante, notre avenir à tous.

Les livres seront sélectionnés

selon l'âge, le niveau de lecture et les aspirations des jeunes. Ils comptent sur vous pour nous accompagner dans cette belle aventure.

Comment nous aider ? Par l'intermédiaire des librairies partenaires, en leur achetant un livre ciblé et en le déposant dans leur boîte à livres ou auprès d'un partenaire éditeur grâce à l'action 1 + 1 : un livre acheté pour vous = un livre offert à un enfant, en versant un don financier en vue de l'achat par notre équipe de

livres neufs ou encore via votre entreprise, en motivant vos collègues à participer.

Pendant la période difficile que nous vivons tous, vous pouvez agir pour ces enfants, sans sortir de chez vous.

Renseignements :

Myriam Crahay 0477/58.02.87
Jean-Louis Guévar 0475/46.02.55
contact@livrespournoeel.be
www.livrespournoeel.be/2020/

LES TAKEAWAYS DU 38, CARREFOUR CULTUREL

Cet automne, la Belgique était en mode « take away », alors les équipes du 38 se sont demandé : pourquoi pas nous ? Dès le vendredi 13 novembre, nous avons proposé des menus à emporter à la maison : colis d'activités créatives et thématiques, payantes ou gratuites, DIY, jeux pédagogiques, recettes sympas à confectionner, colis apéros de produits locaux, cartes de balades...

Deux fois par semaines, les équipes ont proposé une série de colis à venir chercher le mercredi et le vendredi. Intéressé par le concept ? Il nous reste quelques colis à vous proposer. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ccggenappe.be, rubrique l'agenda, takeaways.

EN PRATIQUE : Ces colis sont disponibles sur réservation et à venir chercher le mercredi entre

13H et 17H ou le vendredi, entre 13h et 18h30.



PETITS SENTIERS GRANDS CHEMINS

Accompagnement enfants/adolescents à besoins spécifiques
Difficultés d'apprentissage Décrochage scolaire
Orientation/soutien études pour jeunes adultes
Coaching adultes et familial

Patricia Revesz
Tél: 0473 32 25 79
sentierschemins@gmail.com
Bousval - Nivelles

<https://www.petits-sentiers-grands-chemins.be>
Facebook: Petits sentiers et grands chemins

Retrouvez vos animaux épanouis !

Vacances, week-ends, absences diverses, Travail, vie à 100 à l'heure, maladie, PMR ?

Max & Félix®

Visites, nourrissage, soins, jeux, balades de vos animaux à votre domicile !

7 j / 7 : 0484 / 911.709
maxetfelix@outlook.com

Comme Chez Vous Immobilier

Vous avez un projet immobilier ?

VOUS SOUHAITEZ UN CONSEIL PROFESSIONNEL ?
J'HABITE ET JE TRAVAILLE DANS VOTRE COMMUNE.
APPELEZ MOI!

Didier Piraux
0476 98 62 88

DÉCHETS : COÛTS DE LA TAXE ET DES SACS POU-BELLES

Chaque année, au moment de l'invitation à payer la taxe sur les immondices, nous sommes interpellés par téléphone, par courrier ou au travers des réseaux sociaux sur les coûts liés à la gestion des déchets, l'augmentation de la taxe immondices ou encore du prix des sacs poubelles. Certains n'hésitant pas à affirmer que ces augmentations sont un moyen pour la Ville de se faire de l'argent « sur le dos des citoyens ».

La réalité est toute autre. Il est donc essentiel d'éclaircir cette situation pour que chacun comprenne parfaitement les enjeux liés aux coûts de gestion des déchets ménagers et surtout du rôle que nous, consommateurs, avons à jouer en la matière.

Les dépenses liées à la gestion des déchets ménagers sont nombreuses : la gestion des parcs à conteneurs, la collecte et le traitement des déchets collectés en porte-à-porte (PMC, sacs blancs, papiers/cartons, sacs organiques...), les coûts liés à la gestion et au traitement des déchets des bulles à verre, les collectes d'encombrants à la demande...

Quant aux recettes, elles sont le fruit de la taxe immondice et de la vente des sacs poubelles.

Il faut savoir que les communes sont, pour l'établissement de leurs taxes, y compris pour celle relative à la gestion des immondices, soumises à la tutelle de la Région wallonne. Depuis 2008, la Région wallonne impose aux communes le principe du "coût-vérité" des déchets. À travers le coût-vérité, les communes sont donc obligées de répercuter le coût réel de gestion des déchets ménagers sur les citoyens.

Donc, il n'est pas possible de voter une taxe ou une augmentation du prix des sacs poubelles qui permettrait de faire entrer plus d'argent que nécessaire dans les caisses communales. Il n'est plus question non plus de couvrir plus que nécessaires les dépenses que les recettes liées à la taxe immondice et

à la vente des sacs ne couvriraient pas. Malheureusement, les coûts de traitement des déchets sont en augmentation constante ces dernières années. En effet, entre 2018 et 2019, une augmentation de 30.000 € a été constatée. Entre 2019 et 2020, une augmentation de 99.208 € est projetée et elle est estimée à 85.611 € pour 2021. Vous le constatez, la tendance ne s'annonce pas à la baisse.

Mais que faire pour tenter d'inverser la tendance ? Nous continuons de défendre l'idée selon laquelle **le meilleur déchet est celui qui n'existe pas**. En effet, même si en Belgique le tri des déchets est plutôt une réussite, il n'en reste pas moins coûteux. Prenons l'exemple de la nouvelle collecte PMC+ qui devrait nous permettre, dans le courant de l'année 2021, de mettre davantage de déchets dans nos sacs PMC. Si cette annonce est positive sur le plan environnemental (puisque'elle va permettre de valoriser au mieux les déchets dans les filières les plus adaptées), cela représente des coûts très importants (plusieurs millions d'euros) d'adaptation des centres de tri actuels. Des coûts qui se répercutent sur l'ensemble de la collectivité et que tous nous assumons.

En résumé, si c'est une bonne chose pour l'environnement, c'est en une moins bonne pour nos portefeuilles. Au risque de nous répéter, le meilleur déchet est donc bien celui qui n'existe pas !

Nous sommes convaincus que tous ensemble nous pouvons agir, à notre niveau, pour inverser les tendances. Tout petit geste en faveur de la réduction des déchets peut prendre une ampleur inattendue s'il est porté par chaque membre de notre commune. Les efforts ne seront jamais vains.

Découvrez, dans l'article ci-contre, quelques trucs et astuces pour réduire nos déchets et les actions que la commune mène en interne pour agir sur ses propres consommations.



DE LA GRAINE À L'ÉPLUCHURE...

Notre bibliothèque communale (Espace 2000 n°16) accueillera désormais une grainothèque pour le plus grand plaisir des amoureux du jardinage. Le principe : chacun(e) est libre d'y déposer et/ou prendre des graines de toutes sortes (fleurs, arbres, légumes...) qui donneront ensuite également des graines à replanter. Deux conditions : être exempté de produit chimique et non hybride F1.

À cette occasion, il nous semble bienvenu de se pencher sur les bénéfices qu'apporte la végétation dans nos milieux de vie : une diversité de plantes bien choisie, en plus d'être un plaisir pour les yeux, est souvent stimulante pour leur développement. Par exemple, des capucines parmi des tomates ou des choux permettront de limiter la présence de mouches ; la ciboulette préserve les rosiers de certaines pathologies ; et durant l'automne les arbres nourrissent les sols dont se nourrissent à leur tour les légumes.

Il y a bien des avantages à accueillir un potager - verger sur son terrain : en effet impossible de trouver plus frais qu'un aliment que l'on récolte soi-même, un rapport qualité/prix indéniable, une activité en plein air qui fait du bien... Mais c'est aussi bien sûr l'occasion d'agir pour le développement durable par une alimentation on ne peut plus locale, on évite la pollution liée aux transports.

Dans le respect de la terre, on ne rejette pas de produit chimique et on obtient un milieu favorable à la vie (abeilles, oiseaux, plantes de toutes sortes...)

On estime que chaque personne en Europe génère plus de 100kg de déchets d'emballages alimentaires ! L'absence d'intermédiaire entre le jardin et l'assiette est un atout formidable dans une démarche de réduction des déchets.

À Genappe, les déchets, c'est l'affaire de tous !

Notre commune a de nombreux projets pour non seulement

améliorer sa gestion des déchets (réduire les déchets sauvages, faciliter le tri) mais surtout pour les réduire à la source ! Nous lancerons donc prochainement un projet de crèches zéro déchet, les lieux sportifs vont aussi mettre en place quelques changements en ce sens. Et vous, dans votre vie quotidienne, comment pouvez-vous réduire vos déchets ?

Voici quelques idées :

Dans la cuisine :

Adieu les emballages plastiques ! Utilisez des sacs réutilisables et choisissez des fruits et légumes en vrac, de préférence chez des producteurs locaux. Chez le boucher et le fromager, on peut prévoir des petites boîtes réutilisables adaptées. De jolis sacs à pain en tissu sont parfaits pour les achats en boulangerie. Choisissez vos thés préférés en vrac. Le contenant idéal ? Un bocal en verre préalablement lavé. Faites infuser vos thés ou tisanes dans une boule à thé en inox. Et si vous aussi vous craquez pour des cocktails maison, n'hésitez pas à en profiter avec des pailles en bambou ou inox. Les boîtes alimentaires réutilisables seront parfaites pour conserver les restes de nourriture. Le film alimentaire plastique ou aluminium peut être remplacé par des toiles en cire d'abeille. Pour les épluchures et autres déchets de cuisine, le compost sera votre meilleur allié, surtout si vous profitez de notre grainothèque !

Dans la salle de bain :

Savon, shampoing et dentifrice solides, cotons lavables, brosses à cheveux/à dents en matériaux compostables, cure-oreille en bois/métal/silicone, pour Mesdames la coupe ou culotte menstruelle... Autant de solutions qui font la différence !

Pour la propreté :

Les lavettes et serpillières en microfibrilles sont des matériaux durables et qui nécessitent peu, voire pas de produit nettoyant. Il existe également des essuie-tout, mouchoirs et même éponges la-

vables et donc réutilisables.

En magasin zéro déchet, vous trouverez des produits d'entretien en vrac, il vous suffira donc de remplir vos bidons. Les plus motivés peuvent même trouver des recettes de produits à faire soi-même, astuce « économique ».

Dehors :

La gourde est l'indispensable du zéro déchet ! L'eau embouteillée coûte entre 200 et 300 fois le prix de l'eau courante, qui est pourtant parfaitement potable. Pour ceux qui perçoivent une différence de goût, les solutions existent ; carafe filtrante, bâton de charbon végétal ou encore perles de céramique viendront à bout du moindre arrière-goût. Des pochettes à sandwich/collation lavables seront également très utiles pour vos lunches à emporter.

Divers :

Réfléchir au besoin et à la durabilité de vos achats ; privilégier la seconde main ou à défaut, les produits écoresponsables, réparer plutôt qu'acheter neuf, revendre ou donner au lieu de jeter... Quand un déchet est inévitable, on le choisit de préférence recyclable (verre, carton, métal... à trier correctement bien entendu).

Avec toutes ces astuces, nous sommes sûrs que vous trouverez votre bonheur pour alléger vos poubelles et votre portefeuille.

Plus on sera nombreux à le faire, plus grande sera la différence ainsi que notre fierté. Et si un jour, grâce à vous, Genappe devient une Commune, zéro déchet ?



TOM-TOIT
TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE

Et si on allait à la ferme ?

Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis
ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture ?

JOURNÉES SCOLAIRES ANNIVERSAIRES STAGES

0475/35.14.25 | WWW.FERMEDELAVALLEE.BE | VIEUX-GENAPPE

CONSEIL DES ENFANTS: VOTEZ POUR MOI

Depuis ce début d'année, le Conseil communal des Enfants (CCE) travaille sur le harcèlement à l'école. La crise sanitaire ne nous a malheureusement pas permis de tous nous réunir, nous avons dû nous réinventer, travailler à distance... mais la motivation est là ! Une nouvelle équipe s'est jointe à eux depuis fin novembre !

Les animations et les élections du CCE ont eu lieu dans les classes de 5ème et 6ème

primaires des implantations scolaires sur l'entité.

Au programme : une animation expliquant aux élèves ce qu'est une Commune, son organisation, le système électoral, les objectifs du CCE...et surtout, pourquoi il est important qu'un représentant de chaque école puisse se faire entendre auprès des autorités locales, en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens et camarades de classe.

Les élèves qui souhaitaient se

présenter aux élections pour le Conseil ont eu l'opportunité de mener une campagne électorale dans leur école, de réaliser leurs affiches, de discuter de leurs idées avec leurs camarades... et en suite, ils ont voté « comme les adultes ».

Nous accueillons donc, depuis décembre, de nouveaux élus dans notre Conseil !

De la motivation, des idées plein la tête, une volonté de fer... cela promet !



Madame Véronique Cambier



Monsieur Jérôme Leclercq



Monsieur Vantaalen Geoffrey

NOUVELLES DIRECTIONS DANS NOS ÉCOLES COMMUNALES

La rentrée 2020-2021 s'est déroulée différemment pour les implantations communales de Genappe, en effet, depuis le 1er septembre nous avons trois nouvelles directions.

Monsieur Marc Potvin, Directeur de l'école communale de Baisy-Thy a été remplacé par Madame Véronique Cambier, Directrice ff. Madame Marie Laurence Montois, Directrice des écoles communales de Houtain-le-Val et Espace2000 a été remplacée par Monsieur Leclercq Jérôme Directeur ff. Madame Corine Keyaert, Directrice des écoles com-

munes de Bousval, Loupoigne et Ways a été remplacée par Monsieur Vantaalen Geoffrey Directeur ff.

Nous leur souhaitons une belle carrière au sein de nos implantations et auprès de nos équipes.

Ils prendront une participation active au Plan de Pilotage, à savoir que pour chaque école communale, il s'agit d'une vague différente :

- Baisy-thy est entré dans la première vague il y a déjà plusieurs mois
- Houtain-le-Val et Espace 2000 y travaillent,
- Bousval, Loupoigne et Ways

commencent les formations...

De nouvelles aventures pour nos écoles avec le Plan de Pilotage qui, construit à partir d'un diagnostic, devra répondre aux Objectifs Généraux d'Amélioration de notre Système Scolaire.

Bienvenue à eux trois et c'est l'occasion également de remercier nos équipes au grand complet (enseignants, accueillants, aides maternelles, logistique, travaux, secrétariat, etc) de l'enseignement communal et libre pour leurs missions au quotidien et surtout en période de crise sanitaire.



UN FEU D'ARTIFICE ? PENSONS AUX ANIMAUX

Les feux d'artifice source de stress et de danger pour les animaux.

Les feux d'artifice sont une source de stress et de danger pour les animaux. En cause, leur ouïe est généralement plus fine que la nôtre. À l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons tous organiser des moments festifs avec nos proches et rendre ces moments spéciaux. En cette année de crise sanitaire, avec les moments de confinement que nous avons expérimenté et que nous vivons encore, l'envie de marquer le coup et d'utiliser des feux d'artifice sera peut-être plus forte. Pourtant, pour beaucoup, nous avons pu (re)découvrir des modes de vie plus doux, plus proches de l'essentiel, de la nature et des animaux, bénéfiques à notre bien-être physique et mental.

C'est sans aucun doute, l'occasion d'accorder une attention particulière au bien-être animal et à l'environnement et de se

rendre compte de ce que les feux d'artifice génèrent : crise cardiaque, fuite, accident de la route, pic de particules fines...

Il est possible pour nous, humains de vivre en harmonie avec la nature. Il suffit parfois de modifier nos habitudes et de changer nos comportements. Nous pourrions par exemple utiliser les feux d'artifice à bruit contenu. Cette option permettrait de réduire le bruit de moitié, tout en évitant la panique générale chez les animaux domestiques, les oiseaux et les animaux de prairie.

Le principe ? Le feu à bruit contenu permet de diminuer considérablement le volume sonore, sans altérer la qualité du spectacle. **Attention :**

Dans le cadre des nouvelles mesures fédérales prises le 27 novembre 2020, pour lutter contre la propagation du Covid-19: il est strictement interdit de recourir à des feux d'artifice.

Législation en vigueur : Code de la citoyenneté Article 40 - Tir de pétards et de pièces d'artifice

Le tir de pétards et de pièce d'artifice est interdit sauf autorisation préalable et écrite du Bourgmestre. Il sera impérativement et uniquement à bruit contenu. La demande est introduite conformément et moyennant le respect des conditions émises dans le règlement de police relatif à la protection incendie approuvé par le Conseil communal.



DE NOMBREUX MÉTIERS À L'ŒUVRE

Une administration communale est chargée de nombreuses missions. Certaines sont bien connues du public, par exemple, le Service Population est très fréquenté notamment pour la délivrance des cartes d'identité. De même, les nouveaux habitants ont leur tout premier contact avec la Ville au travers de ce service au moment de leurs inscriptions dans la Commune.

Cependant, il existe de nombreuses missions et personnes plus ou moins bien connues du public qui travaillent pour que Genappe reste une Ville à la campagne en offrant de très nombreux autres services aux citoyens. C'est la raison pour laquelle le "Journal de Genappe" vous proposera régulièrement des articles sur le fonctionnement de la Ville, de ses services et des personnes qui y travaillent.

Le service des travaux est le plus grand service de notre administration.

Sur nos routes, vous rencontrez régulièrement des ouvriers entretenant les voiries, les trottoirs, les espaces verts...Vous les croisez aussi au volant de nos

véhicules orange ou blanc. Ils rejoignent les chantiers en cours sur le territoire.

Le personnel des "Travaux" intervient dans de nombreux domaines et fait appel à bien des métiers que vous ne voyez pratiquement jamais. La cellule administrative gère son budget, rédige les marchés publics, les études techniques, les dossiers proposés au Collège et au conseil ...

Le service Travaux/Ouvriers se compose d'un contremaître, d'une employée administrative, de quatre chefs d'équipes et de vingt-six ouvriers.

C'est le contremaître, Terry Exelmans qui chapeaute les divers pôles ouvriers.



Outre l'équipe du bureau (économat et magasin) et de l'atelier (mécanicien et ferronnier), les

équipes voiries et festivités, bâtiments, cimetière, espaces verts, propreté font fonctionner l'ensemble.

Dans l'atelier, Samuel Vanpoucke, le ferronnier et Christian Sterck, le mécanicien, collaborent et exercent leur métier au service des équipes des travaux/ouvriers : réparations de véhicules, entretiens de matériels, soudure et confection de pièces pour le bras de fauche...

Le ferronnier travaille chez nous depuis cinq ans, partageant son temps entre son atelier et en fonction des besoins, renforce l'équipe voiries. Il intervient dans de nombreuses réparations telles que : avaloirs, grilles transversales, taques d'égout. Il peint le mobilier urbain métallique, construit des barrières, des garde-corps, des plaques d'arrêts pour la lutte contre les inondations...

Il est également parfaitement qualifié pour la fabrication de différentes pièces plus importantes telles que la grille d'entrée de l'école NESPA qui vient de s'installer chez nous et le portique publicitaire pour les voitures partagées.



Ouverture de la Crèmerie

Sur la place de Genappe Mercredi à Samedi 10h00 - 18h30
15 rue de Ways à Genappe fromage@chai-souris.be 067/63 62 42

COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 9 ans, Yvette Demoulin, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements:
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52





LA COLLECTE DES PAPIERS-CARTONS EN CONTENEUR, C'EST POSSIBLE !

Jusqu'à ce jour, les papiers-cartons devaient être présentés à la collecte soit dans des cartons, soit ficelés en piles. Les bacs en plastique utilisés par certains étaient interdits.

Nous vous proposons une nouvelle solution (facultative) : un conteneur 240L standardisé. Cela a pour avantage de réduire les risques en cas de pluie et/ou de vent et de faciliter la manutention pour vous et les chargeurs.

Le conteneur sera acheté (40€) par le citoyen intéressé auprès de notre intercommunale de gestion des déchets, INBW.

En raison de la situation sanitaire et des mesures organisationnelles qui y sont liées, nous

ne sommes pas en mesure de vous dire quand le service sera d'application dans notre Ville. Pour en savoir plus, prenez contact avec INBW au 0800/49 057 ou par mail à : valmat@inbw.be.

Attention : cette solution est facultative !

Il vous est toujours possible de présenter à la collecte vos papiers en piles correctement ficelées ou dans des caisses en carton correctement fermées.

Précision : pour une raison technique, ces conteneurs ne pourront être utilisés que dans les rues desservies par un camion de collecte (pas celles desservies par une camionnette) !

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGER

Comme chaque année nous vous informons sur les modalités et le calendrier des collectes.

Les jours de collectes des ordures ménagères (sacs blancs) sont les suivants :

Jeudi : Baisy-Thy – Houtain-le-Val – Loupoigne – Vieux-Genappe

Vendredi : Bousval – Genappe – Glabais (y compris la Chaussée de Bruxelles) - Ways

En cas de jours fériés, la collecte sera reportée au samedi

Pour tout problème lié à ces collectes, nous vous invitons à prendre contact avec l'IBW au n° gratuit 0800/49.057 ou par mail à : valmat@inbw.be.

Collectes sélectives :

	PMC	Papiers/ Cartons
Janvier	2 (sa), 15, 29	8
Février	12, 26	5
Mars	12, 26	5
Avril	9, 23	2, 30
Mai	7, 21	28
Juin	4, 18	25
Juillet	2, 16, 30	23
Août	13, 27	20
Septembre	10, 24	17
Octobre	8, 22	15
Novembre	5, 19	12
Décembre	3, 17, 31	10



Modalités de collecte :

- Les collectes commencent dès 6 h du matin (5 h en cas de canicule). Les déchets seront placés à l'extérieur la veille à partir de 20 h.
- Ils doivent être bien visibles pour les collecteurs.
- En cas de travaux, placez vos déchets dans un endroit accessible et bien visible.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

S'ils vos déchets n'ont pas été collectés. Vous devez contacter l'INBW (0800/49 057 ou valmat@inbw.be) le jour même et laissez vos déchets sur le trottoir jusqu'au soir du jour ouvrable suivant.

Après ce délai, rentrez vos déchets et représentez-les à la prochaine collecte. Les réclamations introduites hors délai ne seront pas prises en compte !



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Cette année, la Ville organisera sa collecte de sapins le lundi 11 janvier 2020 sur tout le territoire. Pour rappel, ceux-ci doivent être déposés la veille de la collecte après 18h. Consignes obligatoires : Seuls les sapins naturels et sans

emballage seront collectés. Toutes les décorations, les pots, les croix en bois et les clous seront préalablement enlevés. Si les consignes ne sont pas entièrement respectées, votre sapin de Noël restera sur le trottoir ! Si malgré tous vos soins, il

n'a pas été collecté, contactez le service environnement (067/79.42.73) le jour même et laissez le sapin sur le trottoir jusqu'au soir du jour ouvrable suivant. Les réclamations introduites hors délai ne pourront pas être prises en compte.

Pattyn
Garage-GENAPPE

Volkswagen Commercial Vehicles SKODA SEAT MY WAY

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe

Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses
Tailles de haies et arbustives
Travaux de plantations
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
Pose de clôtures et abris de jardin
Réalizations en bois (terrasses, ...)
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



SAINTE CATHERINE 2020: UN CONCOURS, PAS UNE DISTRIBUTION !

La distribution des plants dans le cadre de la Sainte-Catherine est revue suite aux conditions sanitaires. Soucieux de maintenir cette action, le Collège communal vous propose, malgré tout, de rapporter UN arbre fruitier parmi les essences suivantes : cerisier « bigarreau », pommier « reinette étoilée » ou prunier « altesse double ». 75 arbres sont disponibles à raison d'un arbre par ménage. Comment rapporter votre arbre fruitier ? Répondez correctement aux trois questions suivantes soit : en appe-

lant le service environnement au 067/794.273 soit par mail, uniquement, à l'adresse suivante environnement@genappe.be. Sous peine de non-validité de vos réponses, nous vous demandons également de nous préciser vos coordonnées complètes (Nom, Prénom, adresse postale, numéro de téléphone, email) et l'arbre que vous souhaitez parmi les trois essences susmentionnées.

Question 1 : Complétez la citation suivante : A la Sainte-Catherine, toutprend racine.

Question 2 : A quelle distance mi-

nimum de la mitoyenneté dois-je planter un arbre haute tige ?

Question 3 : La Cox est une variété de ... ?

Les réponses devront absolument parvenir au service environnement avant le jeudi 17 décembre à minuit. Toute réponse reçue après ce délai sera irrecevable. Si vous avez participé et rapporté votre arbre via le concours sur Facebook, inutile de participer à celui-ci. Seul un arbre est offert par famille. Laissons la chance à chacun de rapporter son fruitier !



GRIPPE AVIAIRE : INFORMATIONS

Suite à la découverte de la grippe aviaire chez des oiseaux sauvages dans certaines communes côtières, différentes mesures de prévention ont été prises qui touchent aussi les détenteurs particuliers de volailles et d'oiseaux partout en Belgique.

Les détenteurs particuliers sont des familles qui élèvent quelques poulets dans leur jardin, mais aussi les éleveurs de volailles d'ornement et les amateurs d'oiseaux qui ont parfois des centaines d'animaux, ainsi que les colombophiles.

L'objectif des mesures est en premier lieu de protéger au maximum vos animaux contre la grippe aviaire. Cette maladie des oiseaux est très contagieuse, douloureuse et mortelle pour ces animaux.

Le virus de la grippe aviaire se transmet facilement par contact avec des oiseaux sauvages ou avec leurs excréments. Les mesures préventives visent à garder les oiseaux sauvages hors de votre poulailler.

Quelles sont ces mesures de prévention ?

- Vous devez confiner ou protéger vos volailles et vos oiseaux de façon à éviter les contacts avec les oiseaux sauvages. Le confinement peut se faire en enfermant vos animaux dans un bâtiment mais il est aussi possible de les laisser à l'extérieur, si ils se trouvent sur un terrain ou une partie de terrain qui est entièrement fermée au moyen de treillis ou de filets, tant sur les côtés qu'au-dessus. Les mailles du treillis ou du filet peuvent avoir un diamètre maximum de 10 cm de sorte que les oiseaux sauvages de la taille d'un canard ne puissent pas passer au travers. Une toiture étanche n'est pas obligatoire, mais est tout de même recommandée.

- Vous devez aussi nourrir et abreuver vos volailles et oiseaux à l'intérieur ou de façon à rendre impossible le contact avec les oiseaux sauvages. En outre, vous ne pouvez pas les abreuver avec de l'eau de réservoirs d'eaux de surface ou de l'eau de pluie accessibles aux oiseaux sauvages.

En outre, les marchés et rassemblements de volailles et d'oiseaux seront réglementés plus strictement, dès que les mesures concernant le covid-19 permettront à nouveau de tels événements. Cela est nécessaire afin d'empêcher la propagation éventuelle de la maladie de se propager dans le secteur des détenteurs particuliers. Les rassemblements sont tous les événements ou activités lors desquels des oiseaux de différents détenteurs amateurs sont réunis, par exemple pour une exposition, une foire ou un concours, ou – dans le cas des pigeons voyageurs – des vols de compétition. L'AFSCA souligne qu'il n'y a aucun risque en ce qui concerne la consommation de viande de volaille et d'œufs. Vous pouvez donc continuer à utiliser les œufs de vos animaux sans aucun problème! Pour plus d'informations, vous pouvez toujours consulter le site web de l'AFSCA : www.favv-afsca.fgov.be/pr ofessionnels/productionanimale/santeanimale/grippeaviaire/.

HANDICONTACT : JE ME DÉPLACE AVEC UN CHIEN D'ASSISTANCE.



Tous les mois, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe aborde, à l'initiative de Madame Bury, un sujet concernant les aides apportées aux personnes handicapées afin de mieux informer la population quant à ce sujet. Ce mois-ci, la thématique abordée concerne les personnes se déplaçant avec l'aide d'un chien d'assistance. Il est important de savoir ce que désigne le terme « chien d'assistance ». Les chiens d'assistance sont des chiens dressés afin d'aider les personnes en situation de handicap, dans le but d'améliorer leur autonomie.

Les types de chiens d'assistance

- Les chiens, aussi appelés « chiens-guides », destinés aux personnes aveugles ou malvoyantes ;
- Les chiens, parfois appelés « chiens écouteurs », ayant pour but de reconnaître certains sons, afin d'aider les personnes malentendantes ou sourdes ;
- Les chiens dressés pour aider les personnes avec un handicap moteur et les assister lors de la vie quotidienne ;
- Les chiens destinés aux personnes épileptiques, diabétiques ou souffrantes de la ma-

ladie d'Alzheimer.

Ces chiens peuvent remplir plusieurs fonctions en même temps, et ils sont formés auprès d'une association ou d'un instructeur spécialisé agréés.

Comment obtenir un chien d'assistance ?

Il vous suffit de faire la demande auprès d'une association, d'un instructeur agréé par l'AViQ. C'est-à-dire auprès, d'une des associations, instructeurs suivants :

- MILA (chiens d'aide),
- Os'mose (chiens d'aide),
- Asbl La Ligue Braille (chiens-guides),
- Les Amis des Aveugles (chiens-guides),
- Asbl Entrevues (chiens-guides),
- Fondation d'utilité publique I See (chiens-guides),
- SCALE DOGS asbl (chiens-guides),
- L'Ambassade du Chien asbl (chiens d'aide),
- DYADIS (chiens d'aide).

Intervention de l'AViQ

- Une intervention de l'AViQ, pour une demande de chien d'assistance peut avoir lieu, à deux conditions :
- Le demandeur fait usage d'une voiturette, pour laquelle l'assurance soins de santé est intervenue ;
- Le chien d'aide a été fourni par

l'intermédiaire d'un instructeur ou d'une association agréée par l'AViQ.

- L'intervention de l'AViQ, dans le coût d'achat du chien, peut être renouvelée via une attestation d'un vétérinaire indépendant de l'instructeur ou de l'association agréée, ayant délivré le chien.

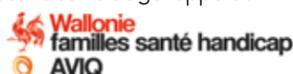
À savoir

Les chiens d'assistance sont toujours gratuits pour les personnes handicapées, et ce grâce à l'association ou à l'instructeur agréés. De plus, l'AViQ accorde une intervention forfaitaire dans le coût d'achat et de dressage du chien, ainsi que dans le coût de formation du demandeur.

En Wallonie, les chiens d'assistance ont accès aux établissements publics. Cependant, il arrive que, pour diverses raisons, le chien puisse être refusé d'un établissement. Dans ce cas-là, l'affichage suivant doit impérativement être mis à l'entrée du bâtiment. Des dispositions similaires existent en Flandre ainsi qu'en région de Bruxelles-Capitale.

Qui contacter ?

L'Agent Handicontact de la Ville : Justine Servais, 067/79.42.39 justine.servais@genappe.be



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- ANGELY Elyn de Bousval
- ESNOL Jules de Loupoigne
- EDDDAOUY KHALFI Nourhane de Genappe
- HEBDA Michal de Ways
- JAVAUX Augustin de Vieux-Genappe
- KABIR Zayn de Ways
- LENGRAND LEGROS Line de Bousval
- MOEST Clément de Vieux-Genappe
- NOERENS Elena de Houtain-le-Val
- SAGUAR-RODRIGUEZ Milla de Bousval
- VAN MAELE Ellie de Baisy-Thy
- VAN WEYNBERGH Maximilien de Baisy-Thy

MARIAGES

- DELPLACE Mathias et STERCHELE Camille tous deux de Ways
- De PLAEN Raphaël et MEHER Padmini tous deux de Bousval
- GERARD Dominique et BEAUCLERCQ Nathalie tous deux de Loupoigne
- SABBE Alain et LEBOUTTE Béatrice tous deux de Loupoigne
- VAN BENEDEN Maxence et LEMAIGRE Dominique tous deux de Vieux-Genappe
- SALMON Patrick et JACOBS Sandrine tous deux de Bousval
- SCHRÖDER Nicolas de Sambreville et KAPUSI Ilona de Ways

DÉCÈS

- DELVAUX Madeleine de 1921
- DURANT Roger de 1953

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08

pftaburiaux@skynet.be

www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis

1470 Ways

CENTRE FUNERAIRE SNEESENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03

PETITS SENTIERS GRANDS CHEMINS



Accompagnement enfants/adolescents à besoins spécifiques

Difficultés d'apprentissage Décrochage scolaire

Orientation/soutien études pour jeunes adultes

Coaching adultes et familial

Patricia Revesz
Tél: 0473 32 25 79
sentierschemins@gmail.com
Bousval - Nivelles

<https://www.petits-sentiers-grands-chemins.be>
Facebook: Petits sentiers et grands chemins